Renaud Dorandeu

Le cercle magique
Quelques remarques sur les élites de la République

Par un double effet de mode intellectuelle et de renforcement dans des espaces professionnels voisins, la mise en question des élites gouvernantes s'accomplit en France depuis quelques années selon des modalités intellectuellement figées. Aussi magiques et ritualisées que le cercle de la piété[1] que les élites se vouent à elles-mêmes, les critiques qui les visent insistent sur les effets néfastes de leur autonomisation, de l'oubli des vertus propres au « sens de l'État », au service public et à l'intérêt général, en un mot sur une « dérive oligarchique[2] », dénoncée par des intellectuels qui font figure d'entrepreneurs de morale politique. Ces derniers, qui ne sont pas eux-mêmes socialement étrangers aux élites, tirent une partie de leur force de la mise en forme savante qu'ils engagent dans la formulation neutralisée de positions à effet politique. Grâce à un remarquable renversement argumentatif qui vient appuyer une délégitimation somme toute mesurée, ce sont les mêmes qui, contestant en règle générale avec vigueur les acquis d'une sociologie trop critique à leurs yeux, reprennent à leur compte certains arguments qu'ils jugent hostiles à la noblesse d'État. De l'aristocratie à la caste, voire la « castification », en passant par les privilèges, la métaphore nobiliaire court sous des plumes qui n'hésitent pas à stigmatiser « le malaise

1. On emprunte l'expression à C. Charle, *Les Élites de la République 1880-1900*, Fayard, 1987.

2. Sur les procès instruits aux élites gouvernantes, voir différents numéros de la revue *Le Débat* et en particulier le nº 52, novembre-décembre 1988. L'exercice spécifique qui consiste à interroger sur les élites tel ancien inspecteur des Finances, essayiste de renom, passé au secteur privé, expose à entendre de façon quasi automatique un plaidoyer *pro domo* qui érige un parcours savamment construit en trajectoire exemplaire.

des élites[1] » et de façon complémentaire la crise de la démocratie représentative[2]. Il ne s'agit pas ici d'ajouter un chapitre supplémentaire à ces humeurs chagrines ni même de mettre le procès en procès. Il s'agit encore moins d'exonérer les « accusés » des charges qui pèsent contre eux, même si comme le rappelle utilement P. Bourdieu[3], « la sociologie n'a pas pour fin d'épingler les autres, de les objectiver, de les mettre en accusation parce qu'ils sont par exemple "fils de tel ou tel" ».

« Toute société a besoin d'une aristocratie et surtout d'une République. Mais il est vrai que celle dont s'est dotée la nôtre, avec sa haute administration, commence à ressembler à la noblesse d'Ancien Régime : trop de privilèges et pas assez de services[4]. » Cette appréciation péjorative émane de Roger Fauroux, ancien ministre de l'Industrie, qui fut lui-même normalien, agrégé d'allemand et énarque, avant d'être PDG de Saint-Gobain et directeur de l'ENA. Exprimée au début des années 1990, elle condense quelques-uns des reproches habituellement faits aux élites gouvernantes. Il s'agira ici de mettre l'accent sur les traits les plus importants qui semblent constitutifs de cette aristocratie d'État.

Des Usages de l'Élite

Un singulier pluriel

Suprême exercice de classement, discours savant sur les élites tenu par les élites elles-mêmes, ces analyses « en abîme » contiennent à la fois un vocabulaire indigène et des catégories d'analyse[5]. Élitisme républicain, élitisme social, les termes se répètent sans se redoubler. Ils renvoient explicitement à cette capacité d'autoconsécration dont font preuve un certain nombre d'individus ou de collectifs. Oublier que les élites, au-delà des individus qui les incarnent et des groupes sociaux qui les défen-

1. Esprit, *L'État de la France*, juin 1988. P. Thibaud écrivait : « On a atteint une situation sans précédent depuis la fondation de la République : le règne d'une élite unique et polyvalente. » Cause ou conséquence de ceci, l'appel réitéré, il y a quelques années, à l'intervention de la « société civile » pour renouveler les élites gouvernantes. Il faudrait pouvoir examiner plus précisément les conditions d'apparition et d'efficacité de ce type de problématique dans les registres des professionnels du commentaire politique.

2. Sur ce point, voir B. Lacroix, « Existe-t-il une crise de la démocratie représentative en France aujourd'hui ? », à paraître dans les actes du colloque sur la « démocratie continue », CERCOP, Montpellier, 1992.

3. *Réponses*, Éd. du Seuil, 1992.

4. Cité par J.-P. Rioux, « Ces élites qui nous gouvernent », *L'Histoire*, septembre 1991.

5. Cf. G. Busino, *Élites et élitisme*, PUF, 1992.

dent, fonctionnent aussi à la croyance, vis-à-vis d'elles-mêmes et vis-à-vis de l'extérieur serait oublier ce que Schumpeter[1] a fermement souligné en parlant de clôture nécessaire des classes sociales. Ces risques sont cependant trop connus pour qu'il soit nécessaire d'y revenir[2] longuement ici et l'on se bornera à parler ici des élites gouvernantes, selon une appellation générique qui laisse de côté une bonne partie de ce que C. Charle désigne comme les « élites de la République[3] » pour la fin du XIXe siècle. Élite gouvernementale, hauts fonctionnaires et magistrats, patrons d'entreprises nationalisées ou proches du secteur public, patrons de presse et journalistes influents…, la délimitation et la morphologie du groupe ont sensiblement varié en un siècle, ce qui n'empêche pas de souligner la nécessité actuelle d'un travail d'ensemble, comparable à celui qu'a effectué C. Charle et qui porterait sur l'ensemble des individus détenteurs de positions et de pouvoirs. On se contentera ici, dans un exercice limité qui emprunte à la comparaison historique, de s'inspirer de quelques-unes de ses conclusions pour les confronter à quelques données disponibles sur les élites gouvernantes. Celles qui ont été retenues ici l'ont été moins comme un ensemble intellectuellement construit que comme une série d'exemples tirés de régions voisines de l'espace social.

Des logiques cumulatives

Tous les travaux indiquent que l'on se trouve véritablement en présence d'un ensemble cohérent d'individus dont les propriétés sociales se renforcent pour donner naissance à l'oligarchie évoquée plus haut. Au-delà des différences de pouvoir, les élites de la République présentent des traits de ressemblance. Une enquête fondamentale a été réalisée par P. Birnbaum[4] à la fin des années soixante-dix. Les auteurs aboutissaient

1. *Impérialisme et Classes sociales*, Flammarion, 1984. « Ainsi, l'une des caractéristiques les plus importantes du phénomène de classe est que les membres d'une classe déterminée ont les uns par rapport aux autres un comportement différent de celui qu'ils adoptent à l'égard des membres des autres classes : leurs relations mutuelles sont plus étroites, ils se comprennent mieux et collaborent plus facilement, ils ont toujours tendance à se refermer sur eux-mêmes par rapport à l'extérieur ; leur vision du monde est fondée sur des points de vue similaires. »

2. Il suffit de renvoyer une fois pour toutes à l'article de L. Boltanski, « L'espace positionnel : multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe », *Revue française de sociologie*, vol. XIV, nº 1, janvier-mars 1973.

3. *Op. cit.* En plus des parlementaires, C. Charle y inclut l'élite universitaire et ceux que l'on va à partir de cette époque baptiser intellectuels. Au total, une population de moins de dix mille personnes, ce qui est une indication de grandeur que l'on ne donne ici que pour inciter à la comparaison.

4. *La Classe dirigeante française*, PUF, 1978.

à une conclusion forte : « On peut affirmer que les catégories dirigeantes de la classe dominante française constituent une véritable classe dirigeante. Se recrutant dans un même espace social, la classe dirigeante française apparaît comme un ensemble social clos sur lui-même. Cet espace social dirigeant voit sa cohérence renforcée par l'interpénétration des carrières. » Il ne s'agira pas ici de s'interroger sur l'organisation et surtout le degré d'homogénéité de cette classe dirigeante mais de revenir sur quelques-uns des traits essentiels permettant d'analyser les mécanismes de fermeture des élites gouvernantes.

La Noblesse d'État : Barrières et Niveaux

Origines

Les logiques sociales de sélection qui sont à l'œuvre dans le recrutement des élites gouvernantes sont désormais bien connues. De nombreux travaux ont mis en évidence, en amont du processus, la très forte surreprésentation des classes supérieures et le poids de l'hérédité sociale. Il apparaît donc difficile d'infirmer la proposition générale qui veut que « plus une position de pouvoir politique est prestigieuse, plus s'élève l'enjeu impliqué par sa conquête et donc les qualités sociales des prétendants à l'occupation, et, *a fortiori*, celles des vainqueurs du trophée[1] ». La validité de cette proposition dépasse même le seul espace politique pour s'étendre aux postes du secteur économique dépendant de l'État.

Fort diverses, ces logiques de sélection tout au long du *cursus honorum* s'inscrivent dans un processus largement cumulatif et concernent aussi bien les élites gouvernementales que les hauts fonctionnaires ou les dirigeants d'entreprise proches du secteur public. A la question – naïve ? – qui porterait sur les manifestations actuelles de la promotion républicaine et des « boursiers conquérants » que l'on attribue à une bonne partie de la IIIe République, il serait difficile de répondre en trouvant dans les élites gouvernantes des illustrations majoritaires de ce mouvement de conquête. L'accent mis sur les réussites personnelles d'autodidactes dépourvus des positions sociales significatives participe surtout de la légende dorée des élites en incarnant une

1. D. Gaxie, « Les facteurs sociaux de la carrière gouvernementale sous la Ve République de 1959 à 1981 », *Revue française de sociologie*, XXIV, 1983 ; cf. également, du même auteur, « Les logiques du recrutement politique », *Revue française de science politique*, vol. 30, n° 1, février 1980.

réussite exemplaire. On rejoint là une remarque de P. Bourdieu[1] sur les propriétés des élites dans les sociétés démocratiques : la possibilité d'exhiber à la fois le petit nombre d'individus exemplaires qui cumulent toutes les propriétés de l'élite et d'entretenir l'illusion de l'« ouverture » et de l'« égalité des chances » en mettant en avant tous les cas d'individus possédant toutes les propriétés nécessaires sauf une.

Comme l'ont montré D. Gaxie et M. Offerlé à propos des militants syndicaux et associatifs au pouvoir[2], les règles de la compétition n'admettent que peu d'exceptions et encore moins de transgressions durables. Si l'alternance de 1981 a pu favoriser l'ascension d'un personnel socialement atypique et improbable au niveau parlementaire et *a fortiori* gouvernemental, ce mouvement, initié par l'accumulation d'un capital collectif, s'est effectué sous le signe de la marginalité et de la précarité.

La fermeture sociale du personnel gouvernemental est même allée en augmentant depuis plusieurs dizaines d'années comme permet de le constater une comparaison avec les débuts de la IIIe République. Dans son ouvrage sur le personnel ministériel (1871-1914)[3], Jean Estèbe dégage pour cette période de référence de nombreuses trajectoires illustrant une mobilité sociale ascendante. Opposant « fils de famille » et « parvenus », il a ainsi pu montrer que la bourgeoisie diplômée ou de fonction était, par excellence, le lieu social des gouvernants de la IIIe République, alors que les familles modestes avaient fourni au « microcosme gouvernemental » un quart de ses membres pour la période considérée. Un siècle plus tard, les fractions des classes supérieures voient leur surreprésentation par rapport à la population active augmenter très sensiblement puisque, depuis 1958, plus de 90 % des membres de gouvernement[4] ont appartenu au milieu des cadres supérieurs, professions libérales, industriels et gros commerçants avant d'exercer une fonction politique de dimension nationale. L'alternance de 1981 n'a que peu modifié cette situation en ouvrant les rangs du personnel parlementaire plus que les milieux gouvernementaux.

1. P. Bourdieu, *La Noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Éd. de Minuit, 1989.
2. *Les Élites socialistes au pouvoir*, PUF, 1985.
3. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1982, chapitre 1.
4. D. Gaxie, *op. cit.*

Cette relative communauté des origines sociales se retrouve également parmi les dirigeants des grandes entreprises proches du pouvoir d'État. En témoigne la présence parmi eux d'une très forte majorité d'individus socialement légitimes à ce niveau, qu'il s'agisse d'« héritiers », au sens classique du terme, qui perpétuent la présence familiale dans l'entreprise ou de détenteurs de titres scolaires prestigieux qui leur ont permis d'accéder à ces positions. Une étude[1] sur deux cents grands patrons, qui, en dépit d'une sorte de fétichisme du nombre, ne sont pas les modernes représentants des deux cents familles[2], a permis de mettre en évidence le poids déterminant des qualités sociales nécessaires pour accéder aux postes décisifs au détriment des systèmes de promotion internes aux entreprises.

116 ***Titres ou magie d'État ?***

Cette présence massive se fait sentir également parmi les hauts fonctionnaires[3], ces élites créées par l'État selon les termes d'E. Suleiman. Le parallélisme entre hiérarchie sociale et hiérarchie corporative se lit ici davantage en termes d'hérédité sociale et fait intervenir les écoles du pouvoir. De nombreux travaux[4] ont fait connaître le poids de cette origine sociale spécifique en l'inscrivant précisément dans un ensemble de déterminations qui prennent en compte les particularités de ce système d'éducation. Le rôle joué par l'École nationale d'administration et les quelques autres écoles de niveau équivalent (Polytechnique, École des mines, École centrale), en dépit des modifications dans la hiérarchie symbolique et pratique du système d'enseignement, a suscité des appréciations contrastées. Ainsi, sans entrer dans un débat qui continue d'opposer l'auteur de *La Noblesse d'État* aux tenants de la démocratisation de la haute fonction publique par le

---

1. M. Bauer avec B. Bertin-Mourot, *Les 200. Comment devient-on un grand patron ?*, Éd. du Seuil, 1987.

2. « Deux cents familles tiennent les rênes de l'économie française et, en fait, la vie politique française. L'emprise de deux cents familles pèse sur le système fiscal, sur les transports, sur le crédit. Les deux cents familles placent leurs mandataires dans les cabinets politiques. Elles agissent sur l'opinion publique car elles contrôlent la presse… », Édouard Daladier au congrès radical de 1934. Cité *in* J.-N. Jeanneney, *L'Argent caché*, Éd. du Seuil, 1984. Cf. P. Birnbaum, *Le Peuple et les Gros*, Grasset, 1979 ; Hachette-Pluriel, 1984.

3. Sur ce point, cf. D. Chagnollaud, *Le Premier des ordres. Les hauts fonctionnaires XVIIIe-XXe siècle*, Fayard, 1991. Sur la question de l'élitisme social, le débat est clairement posé par l'auteur pour les hauts fonctionnaires p.185 et sq.

4. Cf. P. Birnbaum, *Les Sommets de l'État*, Éd. du Seuil, 1977, et sous la direction du même auteur, *Les Élites socialistes au pouvoir*, *op. cit*.

concours et l'École[1], il importe de souligner les effets de renforcement des élites liés à ce type de scolarité. C'est ici d'« esprit de corps » qu'il est question dans la mesure où ce dernier repose sur un travail régulier d'inculcation effectué dans les institutions. Pour reprendre les termes utilisés par P. Bourdieu, la force de la « ségrégation agrégative » est un élément déterminant dans la constitution du capital social que représentent les relations d'école, principe durable de solidarités et d'échanges entre un nombre limité d'individus appartenant à une même classe d'âge. La force du corps et des relations qui s'y jouent se perçoit particulièrement bien dans des conjonctures de crise lorsqu'il s'agit de jouer sur un registre qui est celui de l'informel, de l'information décisive livrée à un camarade menacé. Un exemple récent permet de la vérifier avec la démission d'A. Boublil, directeur de cabinet du ministre de l'Économie et des Finances, au plus fort de l'« affaire Péchiney ». Démission commentée en ces termes par un haut fonctionnaire du ministère[2] : « Si Boublil avait fait partie de notre corps, peut-être ne se serait-il pas mis dans une situation aussi délicate, mais jamais, assurément, il n'aurait été lâché de la sorte. »

Cette socialisation par la formation est fort bien décrite par les auteurs qui se sont intéressés aux parcours des « corpsards ». On en trouve une description particulièrement parlante dans la carrière de patrons d'entreprises proches du pouvoir d'État[3]. A cette période d'apprentissages multiples qu'est la scolarité proprement dite succède une véritable organisation de la carrière. Les trajectoires de polytechniciens prestigieux comme Ambroise Roux ou Georges Pébereau, si elles représentent les exemples les plus saillants des dernières décennies, n'en sont pas moins tout à fait révélatrices. Elles sont marquées par la proximité des pairs et l'influence des intéressés sur les conditions d'organisation par l'État de leurs propres activités[4]. Le quasi-monopole des corps sur un certain nombre de nominations (Direction centrale du ministère de l'Industrie…) a pour effet de « fermer » de nombreux recrutements en les réservant à ceux qui ont satisfait à ces mécanismes internes d'intégration.

---

1. Cf. J.-F. Kesler, « Nobles d'État et idéologues du capital », *Revue politique et parlementaire*, mai-juin 1989, en réponse, rapide, à P. Bourdieu, *La Noblesse d'État*, *op. cit.*

2. Cité *in* A. Routier, *La République des loups. Le pouvoir et les affaires*, Calmann-Lévy, 1989.

3. M. Bauer, *Les 200. Comment devient-on un grand patron ?*, *op. cit.*

4. Pour une description, cf. J.-D. Giuliani, *Marchands d'influence. Les lobbies en France*, Éd. du Seuil, 1991.

Modes de vie…

Moins souvent soulignés sont les effets liés au mode de vie des élites gouvernantes, à ce que l'on pourrait appeler la « vie quotidienne » si cette expression avait ici un sens et pouvait permettre de désigner l'ensemble des conditions matérielles d'existence et de sociabilité. Souvent décrites par les intéressés comme relevant du naturel ou du hasard, elles prennent place pourtant, comme l'écrivait A. Siegfried dans sa *Géographie humoristique de Paris*[1], dans un ensemble plus contraignant qui fait « ressembler la sociologie à l'histoire naturelle ». Les choix résidentiels sont limités dans un espace géographiquement restreint marqué par le refus de la banlieue et l'attrait des beaux quartiers. Cette tendance est tout particulièrement nette pour un corps prestigieux comme celui de l'Inspection des Finances[2] dont 40 % des membres résident dans les VIIe et XVIe arrondissements contre 13 % seulement en banlieue, Neuilly exclue. Cette dernière ville loge par ailleurs autant de représentants du corps que toutes les villes de l'agglomération hors Paris. De manière plus générale, pour les cinq corps les plus importants, la hiérarchisation des espaces habités recouvre assez nettement celle des positions sociales. De l'Inspection des Finances aux Ponts et Chaussées, le poids statistique des beaux quartiers va en décroissant nettement cependant que l'importance de la banlieue augmente. En dépit de ces variations internes, la distribution de ces domiciles se caractérise par une extrême concentration spatiale qui n'est pas sans effets sur l'image sociale et les pratiques de sociabilité des membres de l'élite.

Si ces dernières ne se placent bien évidemment pas au centre des activités à caractère politique qui font la spécificité des élites gouvernantes, on aurait tort toutefois d'en négliger l'impact sur les relations sociales qui peuvent unir certains membres du groupe considéré. Une partie de tennis sur les courts en terre battue du Racing Club de France a certes moins d'importance qu'une réunion interministérielle au moment de déterminer les choix stratégiques de tel ou tel secteur industriel, il n'en reste pas moins vrai que les discussions[3] qui y ont lieu à

1. Paris, s.n., 1950.

2. Cf. M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot, *Dans les beaux quartiers*, Éd. du Seuil, 1989.

3. Ainsi, dans *La République des loups. Le pouvoir et les affaires*, *op. cit.*, A. Routier écrit à propos des tractations qui ont entouré le rachat de la firme American Can par Péchiney : « Tout s'est noué […] au Racing Club de France dans le Bois de Boulogne […] ce club huppé qui n'a de sportif que le nom, et où les habitués intriguent le week-end pour avoir le droit de jouer trois quarts d'heure toutes les deux ou trois heures. » Vient ensuite le récit des conversations entre A. Boublil, directeur de cabinet de P. Bérégovoy, ministre de l'Économie et des

l'occasion participent d'une circulation d'informations professionnellement utiles. Même si on a tort de voir là un équivalent fonctionnel aux grands cercles du XIXe siècle qui systématisaient ce genre d'échanges, les biographies et autres récits de journalistes ou d'acteurs fourmillent de ces moments qui n'appartiennent socialement qu'aux membres de l'élite gouvernante et où ces derniers continuent à investir leur être social dans des activités à caractère privé. C'est précisément dans ces circonstances que s'actualisent ponctuellement les liens informels qui peuvent exister entre des individus que réunit leur condition de classe. Des formes non négligeables d'endogamie s'y développent et contribuent encore à renforcer cette dimension unitaire[1]. Les fameux « dîners en ville » tiennent lieu dans de nombreux récits journalistiques d'endroits stratégiques où s'opèrent rapprochements ou présentations, complots ou négociations secrètes. Qu'il s'agisse d'une fascination proustienne des narrateurs pour les lieux de l'intimité où se confrontent identités prestigieuses et informations capitales ou bien d'une facilité d'exposition qui s'apparente au *deus ex machina* théâtral, ces moments de sociabilité représentent plus que de simples moments de divertissement, les endroits où s'éprouvent stratégies et réputations[2]. Toutes ces « journées ordinaires d'hommes de relations[3] » finissent ainsi par dessiner un univers social spécifique où les « accessoires à l'intégration » jouent un rôle non négligeable.

Ces quelques notations ne suffisent pas à faire surgir une élite gouvernante pleinement homogène, mais les particularités des élites, cumulées, contribuent à façonner une sorte d'identité sociale collective. Cette dernière se lit également dans les trajectoires de carrière.

Finances, et un des protagonistes de l'affaire. Écrits bien souvent sur un mode héroïque qui individualise à l'extrême les décisions, les disgrâces et les récompenses attachées aux protagonistes, ces récits n'en contiennent pas moins des informations fort intéressantes sur cette « vie quotidienne » évoquée plus haut.

1. Il arrive également que l'expression « noblesse d'État » prenne un sens tout particulier lorsqu'elle vise des individus dont l'origine sociale se situe précisément du côté de la noblesse. Dans *L'Espace de la noblesse* (Métaillé, 1993), M. de Saint-Martin décrit les stratégies de reconversion qui ont été mises en place après 1945 par de jeunes « héritiers » en direction de l'ENA et des grands corps. Dans ce cas précis, c'est un élément supplémentaire de fermeture du groupe qui va jouer pour quelques individus.

2. Pour une collection impressionnante de ces « moments » au cœur du pouvoir d'État, cf. J. Attali, *Verbatim*, Fayard, 1993.

3. Cf. P. Bourdieu, *op. cit.*, annexe 3, et P. Birnbaum, *La Classe dirigeante française*, *op. cit.*, chap. 5.

Trajectoires : l'Intégration des Élites Gouvernantes

Carrières

Les carrières des élites gouvernantes se construisent bien souvent autour de « transgressions » qui les font passer de la haute fonction publique aux responsabilités politiques quand elles ne les amènent pas également à détenir des postes importants dans le secteur privé. Ces mouvements de personnes contribuent à accentuer la proximité entre secteurs d'activité qui se concevaient jusqu'à présent sur le mode de la séparation, voire de l'exclusion.

Encore une fois, s'arrêter sur un nom ne revient pas ici à dénoncer mais à essayer de rendre visible ce qu'est une carrière exemplaire. L'exemple de Martine Aubry, ancien ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle dans les gouvernements d'É. Cresson et de P. Bérégovoy, est tout particulièrement significatif. La fille de J. Delors, diplômée de l'IEP de Paris, est sortie de l'ENA en 1975. Elle est alors successivement quelquefois simultanément administrateur civil au ministère du Travail, enseignante à l'ENA et à Paris-Dauphine, administrateur civil détaché au Conseil d'État, directeur adjoint du cabinet de Jean Auroux (ministre du Travail en 1981), directeur des relations du travail au ministère du Travail (1984-1987), maître des requêtes au Conseil d'État (1987), directeur général adjoint du groupe Péchiney (1989-1991), avant d'accéder au poste ministériel évoqué plus haut. S'il est particulièrement brillant, ce parcours est très loin d'être isolé. Il cristallise quelques-unes des tendances qui se sont imposées au cours des dernières années, au premier rang desquelles le passage au politique.

Très largement étudiée[1], l'interpénétration de la haute fonction publique et de l'espace politique apparaît comme une des marques caractéristiques du système politique de la Ve République. Les études sur l'intégration des hauts fonctionnaires au champ politique ont en effet permis de montrer à quel point les logiques du recrutement politique se sont durablement modifiées en s'ouvrant à la fonction publique. Ce mouvement se lit essentiellement de deux manières : la promo-

1. Cf. F. de Baecque et J.-L. Quermonne, *Administration et Politique sous la Ve République*, Presses de la FNSP, 1982 ; J. Chevallier (dir.), *La Haute Administration et la Politique*, CURAPP-PUF, 1986 ; et D. Chagnollaud, *Le Premier des ordres*, *op. cit.*

tion parlementaire et gouvernementale[1] de « nobles d'État » dans la plupart des organisations politiques et leur présence structurelle dans les cabinets ministériels et les « entourages » plus informels. La plupart des organisations politiques accueillent depuis longtemps déjà de jeunes hauts fonctionnaires brillants dont le respect des hiérarchies partisanes n'est pas toujours la caractéristique essentielle. Comme l'illustre le cas de M. Aubry, leur promotion à des postes gouvernementaux s'effectue quelquefois même avant qu'il soit question d'une consécration électorale.

Dans le second cas, l'intégration des cabinets ministériels, c'est le terme de politisation de la haute fonction publique qui est le plus souvent employé. Il s'inscrit dans un mouvement d'expansion numérique qui a vu le volume des cabinets ministériels doubler en une dizaine d'années. La carte politique[2] apparaît de plus en plus décisive dans la définition d'une carrière en jouant le rôle d'accélérateur[3]. Les effets du phénomène ont été étudiés en profondeur[4] : nominations anticipées à des postes de directeurs d'administration centrale, constitution de « cohortes » de hauts fonctionnaires de sensibilités politiques opposées, alternance administrative partiellement superposable à l'alternance politique…

« Le compromis historique de l'administration française[5] »

Les passages de la haute fonction publique au secteur privé concernent un nombre grandissant de membres des grands corps. Vers 1968, un jeune inspecteur des Finances demeurait en moyenne seize ans dans l'administration : il y reste au mieux sept ans aujourd'hui. 25 % d'entre eux se retrouvent à l'heure actuelle dans le secteur privé. 31 des 298 membres que comptait en 1991 le Conseil d'État exerçaient une

1. Cf. cette revue, nº 40, 1987, F. de Baecque, « Les fonctionnaires à l'assaut du pouvoir politique ».

2. Les analyses de D. Chagnollaud *(op. cit.)* montrent cependant clairement qu'il est difficile de lire la politisation comme un phénomène récent et univoque. Replacée dans la durée, elle s'inscrit dans les débats dès la IIIe République et ne peut se comprendre de façon statistique en oubliant que l'« ordre » s'est constitué progressivement en gagnant du terrain sur l'espace politique.

3. Ainsi, tout à fait en amont, 7 % de la promotion de l'ENA ont en 1983 intégré directement les différents cabinets ministériels dès la fin de la scolarité. Cité *in* J.-D. Giuliani, *Marchands d'influence*, *op. cit.*

4. Cf. D. Lochak, « La haute administration à l'épreuve de l'alternance. Le cas des directeurs d'administration centrale », *in* P. Birnbaum, *Les Élites socialistes au pouvoir*, *op. cit.*

5. Y. Mény, *La Corruption de la République*, Fayard, 1992.

activité dans le secteur privé. Le passage temporaire par une grande entreprise publique sert également de sas avant le pantouflage officiel.

Ce dernier n'est plus aujourd'hui cette retraite dorée que l'on pouvait admettre pour les fidèles serviteurs de l'État au terme d'une carrière toute dévouée au service public. Le mouvement affecte les hauts fonctionnaires de plus en plus tôt[1], quelquefois même dès la sortie de l'ENA, transformant pour partie cette dernière en lieu de formation de l'élite du secteur privé[2]. Dans son étude sur les deux cents patrons de grandes entreprises[3], M. Bauer pouvait ainsi noter que « lorsqu'on observe le *curriculum vitæ* des grands patrons français, un trait saute aux yeux : le voyage initiatique – et parfois prolongé – dans la haute administration et les cabinets ministériels apparaît comme un séjour presque obligé pour se hisser au sommet des plus grandes firmes de l'hexagone. A l'ombre des pouvoirs publics s'élabore un atout indispensable pour prétendre à la victoire dans maintes batailles présidentielles[4] ». Ces mouvements de personnes qui s'effectuent bien souvent à sens unique[5] peuvent faire craindre à terme un tarissement relatif de la source qui fournit à l'État ses grands commis. Ils suscitent de nombreuses interrogations qui ont été traitées en détail par Y. Mény : ancienneté du phénomène, ampleur grandissante, inefficacité des tentatives de limitation en dépit des condamnations morales et des scandales dont le développement récent doit beaucoup au mélange des genres et à la circulation des informations.

En dépit de la diversité des positions finales, cette circularité, qui impose initialement des mécanismes de sélection liés en grande partie à l'origine sociale et au titre scolaire, accroît la fermeture du groupe des élites gouvernantes. La régularité des passages de l'administratif au politique et au privé n'est pas le trait le moins saillant de cette noblesse d'État qui, faisant de nécessité vertu, en appelle de plus en plus souvent à un cloisonnement de ses propres modalités de formation et de promotion. Il n'est pas jusqu'aux organisations politiques traditionnelles et

1. L'Association des anciens élèves de l'ENA a elle-même créé, en dépit des controverses, un service spécial chargé d'organiser les départs vers le privé.

2. E. Suleiman, *op. cit.*

3. *Op. cit.* 34 des 200 plus grandes firmes françaises étaient en 1987 dirigées par un ancien haut fonctionnaire, la plupart du temps passé par l'ENA. Les figures exemplaires ne manquent pas, de Jacques Calvet à Alain Minc en passant par Michel Pébereau, Renaud de la Genière et François Heilbronner.

4. M. Bauer, *Les 200. Comment devient-on un grand patron ?*, *op. cit.*

5. Voir l'article de R. Lenoir, « Énarques à tout faire », *Le Monde*, 8 juin 1990.

aux modes d'action gouvernementaux qui ne se trouvent affectés par cette situation. On se contentera de citer ici en conclusion l'abondance des clubs et des fondations qui réunissent grands patrons, hauts fonctionnaires et élus et qui se rapprochent de nouvelles entreprises politiques en quête de légitimation. Ces innovations laissent cependant entière la question radicale posée par l'auteur de *La Noblesse d'État*, celle des effets sociaux de cette fermeture sur tous ceux qui sont écartés du cercle des élites.

RÉSUMÉ

De nombreuses études ont souligné depuis plusieurs années la spécificité des élites gouvernantes françaises. Ces dernières possèdent une identité fondée à la fois sur l'origine sociale et les titres scolaires. Des phénomènes comme les passages de l'administration au politique, du public au privé se développent de plus en plus et contribuent à l'intégration de cette « noblesse d'État ».